



Diplômes Universitaires
Formation initiale & continue
Niveau Bac+5

D.U. CONTENTIEUX INTERNATIONAL DES AFFAIRES
(D.U. CIA) - nouvelle formule

5 modules : 175 heures de formation

4^e Meilleur Master en Droit européen et international
(classement SMBG 2019)

**LL.M. CONTENTIEUX INTERNATIONAL
DES AFFAIRES APPROFONDI**
(LL.M. CIA2) - nouvelle formule

8 modules : 230 heures de formation

6^e Meilleur Master en Droit européen et international
(classement SMBG 2019)

Présentation générale	p. 2
Formations initiale & continue	p. 5
Intervenants	p. 7
Les 5 modules fondamentaux	p. 9
Les 3 modules propres au LL.M.	p. 10
Validation des connaissances	p. 11
Conditions d'inscription	p. 13

— Présentation générale —

Elargir son champ d'action

Depuis la rentrée 2015, la Faculté de droit de l'Université Paris Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) propose deux diplômes dans le domaine du contentieux international des affaires.

Le **D.U. Contentieux international des affaires (D.U. CIA)**, habilité en 2007 puis à nouveau en 2012 et en 2015 par l'UPEC, est entré dans une troisième phase avec sa nouvelle maquette accréditée en juin 2019. Il est depuis son origine dirigé par le Professeur Marie-Elodie Ancel.

Comportant maintenant 5 modules, le D.U. a toujours pour objectif de donner une formation synthétique et pratique permettant d'anticiper et de traiter les litiges internationaux qui relèvent de la vie des affaires. L'apprentissage, le perfectionnement et l'actualisation des connaissances concernant le contentieux international des affaires sous son double aspect (judiciaire et arbitral) sont devenus une nécessité de plus en plus forte, au fur et à mesure que se développent les textes, en particulier à l'échelle de l'Europe, qui régissent ce contentieux.

Le D.U. est donc consacré à l'analyse et au maniement des règles, techniques et pratiques propres au contentieux des affaires intra- et extra-européen, devant les juridictions étatiques et arbitrales.

Pour cette raison, il est recommandé, au moins pour les candidats en formation initiale, d'avoir étudié durant un semestre le droit international, public ou privé, ou le droit du commerce international.

La formation est dispensée en langue française et le plus souvent à Paris *intra muros*. Elle se déroule d'octobre à juin, à raison de 2 ou 3 jours successifs par mois. L'effectif est en moyenne de 25 personnes par module.

En 2014, le D.U. était entré directement à la 6^e place du Top 10 du classement SMBG des **meilleurs Masters en droit européen et international des affaires**.

En 2015, il est monté sur le podium en décrochant la 3^e place, puis en 2^e place en 2016 et en 2017. Il est actuellement **classé en 4^e position**.

Le **LL.M. Contentieux international des affaires approfondi (LL.M. CIA2)** est, quant à lui, un diplôme, accrédité par l'UPEC en juin 2015 et renouvelé en juin 2019. Il est codirigé, depuis la rentrée 2017, par les Professeurs Marie-Elodie Ancel et Arnaud de Nanteuil.

Il entretient des liens étroits avec le D.U. puisqu'il intègre les 5 modules de ce dernier (les modules sont « mutualisés ») et les complète par 3 autres modules qui permettent d'aller plus loin dans la théorie comme dans la pratique du contentieux international des affaires.

A cet effet, le LL.M. comporte une semaine intensive en anglais permettant d'appréhender une affaire contentieuse sous tous ses aspects (premiers contacts avec le client, mémos, tentative de médiation, rédaction de mémoire, audience...), de nombreux autres ateliers pratiques et des conférences d'actualité ou de droit comparé. La participation à des concours d'arbitrage (en France ou à l'étranger, en français, en anglais ou en espagnol) est vivement encouragée, avec l'aide de *coaches* de grande qualité et la mise en place d'un soutien financier. Enfin, un stage conventionné d'au moins 2 mois ou un mémoire de recherche sont possibles.

Pour cette raison, il est recommandé, au moins pour les candidats en formation initiale, d'avoir étudié durant un semestre le droit international, public ou privé, ou le droit du commerce international.

La formation est dispensée en langues française et anglaise. Elle se déroule principalement à Paris *intra muros*.

En 2018, le LL.M. a été classé en 10^e position du classement SMBG des **meilleurs Masters en droit européen et international des affaires**. En 2019, il a accédé à la **6^e place**.

Marie-Elodie ANCEL

Professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne
Directeur du *D.U. Contentieux international des affaires*
Co-directeur du *LL.M. Contentieux international des affaires approfondi*



Arnaud de NANTEUIL

Professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne
Co-directeur du *LL.M. Contentieux international des affaires approfondi*



— Formations initiale & continue

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi sont ouverts aux étudiants en formation initiale comme aux professionnels du droit en formation continue. Le mélange des publics et des parcours vient enrichir le déroulement des 2 diplômes.

Le LL.M. est accessible aux diplômés du D.U. qui souhaiteraient se spécialiser en contentieux international des affaires ; dans ce cas, ils ne s'inscriront que pour les 3 modules propres au LL.M. (modules 6, 7 et 8), les modules 1 à 5 étant par hypothèse déjà validés.

• Dans le cadre de la formation initiale

> Le **D.U.** est le complément idéal d'un **Master 2 en droit privé, en droit judiciaire ou en droit des affaires** : juste avant d'entrer dans la vie active, il permet d'acquérir ou d'élargir les connaissances dans le domaine des conflits de juridictions et de l'arbitrage international, connaissances utiles aujourd'hui dans toute entreprise, dans tout cabinet de droit des affaires et dans toute juridiction.

> Le **D.U.** peut également venir compléter un **Master 2 en droit international (privé ou public), en droit du commerce international, en droit européen ou en droit comparé**, car il apporte des compétences pratiques immédiatement applicables et donne l'occasion aux étudiants de partager l'expérience de professionnels travaillant dans le cadre d'organisations ou de cabinets internationaux.

> Le **LL.M.** permet d'accentuer la spécialisation acquise dans un **Master 2 en droit international (privé ou public) ou en droit du commerce international** ou de l'acquérir, dans le cas où l'étudiant est déjà titulaire d'un **Master 2 en droit privé, en droit judiciaire, en droit des affaires, en droit européen ou en droit comparé**.

• Dans le cadre de la formation continue

> Le **D.U.** permet aux *directeurs juridiques* et *juristes d'entreprise* d'anticiper les difficultés qui pourraient survenir avec les partenaires commerciaux ou lors d'investissements à l'étranger : ils peuvent envisager d'insérer dans leurs contrats des clauses appropriées (clauses de choix de la loi du contrat, d'élection de for, d'arbitrage) ou profiter de certaines opportunités offertes par le droit de l'Union européenne (possibilité de s'entendre, par avance, avec son adversaire sur la loi applicable à la responsabilité civile) ou encore par les traités de protection des investissements.

> Le **D.U.** permet aux *avocats* et aux *consultants* d'acquérir les réflexes qu'impose la bonne pratique des textes européens et internationaux. Ils sont aussi formés aux spécificités de la résolution des différends par la voie de l'arbitrage international. Ils peuvent également acquérir des connaissances en termes de stratégie judiciaire et arbitrale.

> Le **D.U.** permet aux *magistrats* de mettre en œuvre les règles procédurales récemment élaborées par la législation européenne et d'accompagner à bon escient le développement de l'arbitrage international.

> Le **LL.M.** permet, à tous les *praticiens du droit*, de se constituer une spécialisation dans le domaine du contentieux international des affaires. Dans ce cas, il est conseillé de répartir les modules du LL.M. sur plusieurs années, pour plus facilement valider le diplôme.

Conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, le **D.U.** et le **LL.M.** sont reconnus, en tant que diplômes d'université, au titre de la **formation continue des avocats**.

Le **D.U.**, pour sa part, est répertorié pour la **formation continue de magistrats** par l'Ecole Nationale de la Magistrature.

— Intervenants —

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi font intervenir aussi bien des universitaires que des praticiens hautement spécialisés dans ce type de contentieux.

Universitaires

Marie-Elodie Ancel

Professeur à l'UPEC

Vincent Chantebout

Maître de conférences, Université Paris-Nanterre

Sara Godechot-Patris

Professeur à l'UPEC

Jeremy Heymann

Professeur à l'Université Lyon III

François Mailhé

Professeur à l'Université de Picardie - Jules Verne

Arnaud de Nanteuil

Professeur à l'UPEC

Cyril Nourissat

Professeur à l'Université Lyon III

Jean-Baptiste Racine

Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis

Marie-Claude Rigaud

Professeur à l'Université de Montréal

Aline Tenenbaum

Maître de conférences à l'UPEC

Praticiens

Martial Akakpo

Avocat, *Cabinet Akakpo*, Togo

Jean-Jacques Arnaldez

Ancien Greffier de la Cour internationale de justice

Marie Brisson

Avocat, Paris

Carla Baker-Chiss

Avocat, *Meyer Fabre Avocats*, Paris

Alexis Foucard

Avocat, *Clifford Chance*, Paris

Julien Fouret

Avocat, *Betto Seraglini & Associés*, Paris

Benoît Fournier

Avocat, *CMS-Francis Lefebvre Avocats*, Neuilly-sur-Seine

Benjamin Guilleminot

Avocat, *CMS-Francis Lefebvre Avocats*, Neuilly-sur-Seine

Thomas Granier

Avocat, *McDermott Will & Emery*, Paris

Jacob Grierson

Avocat, *McDermott Will & Emery*, Paris

Alexandre Malan

Avocat, *Belot Malan & Associés*, Paris

Léa Marion

Avocat, *Clifford Chance*, Paris

Rita Nader

Avocat, *Norton Rose Fulbright*, Paris

Grégory Minne

Avocat, *Arendt & Medernach*, Luxembourg

Elizabeth Oger-Gross

Avocat, *White & Case*, Paris

Marily Paralika

Avocat, *White & Case*, Paris

Benjamin Siino

Avocat, *Shearman & Sterling*, Paris

Ivan Urzhumov

Avocat, *Foley Hoag*, Paris

— Les 5 modules fondamentaux

Ces 5 modules sont communs au **D.U.** Contentieux international des affaires et au **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi. Ils sont suivis par les étudiants des 2 diplômes réunis en un même groupe.

MODULE 1 (42 heures)

**CONTENTIEUX INTRA- & EXTRA-EUROPEEN
COMPETENCE**

MODULE 2 (35 heures)

**ARBITRAGE INTERNATIONAL
COMPETENCE ARBITRALE**

MODULE 3 (42 heures)

**CONTENTIEUX INTRA- & EXTRA-EUROPEEN
EXECUTION**

MODULE 4 (28 heures)

**ARBITRAGE INTERNATIONAL
CONTROLE DES SENTENCES**

MODULE 5 (28 heures)

**ARBITRAGE INTERNATIONAL
PROTECTION DES INVESTISSEMENTS**

Ordre préconisé si les diplômes sont suivis sur plus d'un an :

- > Parcours recommandé pour les *juristes d'entreprise* et les *consultants* :
Modules **1** et **2** (compétences juridictionnelle et arbitrale) puis
Modules **3, 4** et **5** (effets des jugements et des sentences ; investissements)
- > Parcours recommandé pour les *magistrats* et les *avocats* :
Modules **1** et **3** (contentieux judiciaire intra- & extra-européen) puis
Modules **2, 4** et **5** (arbitrage international ; investissements)

— Les 3 modules propres au LL.M.

MODULE 6 (24 heures)

**CASE STUDY IN ARBITRATION
ENGLISH FOR LAWYERS**

MODULE 7 (27 heures)

**SESSIONS D'ACTUALITE
EXERCICES D'APPROFONDISSEMENT**

MODULE 8

OPTIONS

**STAGE
ou MEMOIRE
ou PARTICIPATION A UN CONCOURS DE PLAIDOIRIE**

— Validation des connaissances

Attention : Pour le **D.U.** comme pour le **LL.M.**, les modules s’acquièrent indépendamment les uns des autres (sans compensation).

Modules	Validation	
Module 1 Contentieux intra- & extra-européen : compétence	Etude de cas rédigée « à domicile » Temps de préparation : environ un mois	
	<table border="1"> <tr> <td>D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS</td> <td>LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS</td> </tr> </table>	D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS
D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS	LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS	
Module 2 Arbitrage international : compétence arbitrale	Etude de cas présentée à l’oral Temps de préparation : environ un mois	
	<table border="1"> <tr> <td>D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS</td> <td>LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS</td> </tr> </table>	D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS
D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS	LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS	
Module 3 Contentieux intra- & extra-européen : exécution	Etude de cas rédigée « à domicile » Temps de préparation : environ un mois	
	<table border="1"> <tr> <td>D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS</td> <td>LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS</td> </tr> </table>	D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS
D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS	LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS	
Module 4 Arbitrage international : contrôle étatique des sentences	Etude de cas rédigée « à domicile » Temps de préparation : environ un mois	
	<table border="1"> <tr> <td>D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS</td> <td>LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS</td> </tr> </table>	D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS
D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS	LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS	
Module 5 Protection des investissements	Etude de cas rédigée « à domicile » Temps de préparation : environ un mois	
	<table border="1"> <tr> <td>D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS</td> <td>LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS</td> </tr> </table>	D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS
D.U. 1/5 de la note globale 6 ECTS	LL.M. 1/10 de la note globale 6 ECTS	

Module 6 Case Study in Arbitration English for Lawyers	Contrôle continu (exercices écrits et oraux) LL.M. 1/6 de la note globale 10 ECTS
Module 7 Conférences d'actualités et exercices d'approfondissement	Rédaction de conclusions, de mémoires d'arbitrage, de sentences, d'articles de newsletter LL.M. 1/6 de la note globale 10 ECTS
Module 8 Options	Rapport de stage ou mémoire de recherche ou participation à un concours de plaidoirie LL.M. 1/6 de la note globale 10 ECTS

- > Chaque examen du **D.U.** et du **LL.M.** est noté sur 20 et chaque module est validé, séparément, sans compensation, par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10.
- > Il n'y a pas de deuxième session. Seul un empêchement dûment justifié aux épreuves orales des Modules 2 et 5 peut donner lieu à un nouvel oral.
- > Le redoublement est autorisé.

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi sont délivrés avec **mentions** :

Mention <i>Très bien</i>	Note globale supérieure ou égale à 16
Mention <i>Bien</i>	Note globale supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16
Mention <i>Assez bien</i>	Note globale supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14
Mention <i>Passable</i>	Note globale supérieure ou égale à 10

— Conditions d’inscription

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi sont ouverts à la formation initiale et à la formation continue.

Ils correspondent au niveau Master 2 et, d’après les classifications de la formation continue, au Niveau I.

— Inscription dans le cadre de la formation initiale

Pré-requis

Les candidats doivent être titulaires de préférence d’un Master 2 en droit ou d’un diplôme jugé équivalent, français ou étranger. Un Master 1, ou un diplôme français ou étranger jugé équivalent, permet également de postuler si le candidat est très motivé.

Dans tous les cas, il est recommandé d’avoir étudié au moins pendant un semestre le droit international ou le droit du commerce international.

Sélection des candidats

Tout candidat doit présenter un dossier de candidature, en postulant sur le site <https://candidatures.u-pec.fr>, en consultant l’offre de formation, sub-division « UFR de droit », rubrique *Diplômes d’université*.

Attention :

- Les dossiers du D.U. CIA et du LL.M. CIA2 sont distincts.
- Il est possible de postuler aux 2 diplômes.
- Pour tout renseignement, écrire à du.cia-droit@u-pec.fr ou à llm.cia2-droit@u-pec.fr.

Instruction du dossier de candidature

Aucun dossier ne sera instruit sans les documents requis dans le dossier de candidature.

Dès réception, le dossier de candidature complet est examiné par le Directeur ou le co-Directeur du diplôme demandé, assisté d’un autre enseignant.

La décision, qui autorise ou refuse l’inscription, est notifiée aux candidats. Le cas échéant, les candidats peuvent être avertis qu’ils figurent sur une liste d’attente.

Coût d'inscription au D.U. et au LL.M.

- > Droits spécifiques :
 - > **1000 €** pour le **D.U.** suivi sur une année universitaire
 - > **1600 €** pour le **LL.M.** suivi sur une année universitaire
 - > **200 €** par module si les diplômes sont suivis en régime long

- > Droits d'inscription à l'UPEC :
 - > environ **250 €** en inscription simple
 - > ou environ **100 €** en inscription double (i.e. parallèlement à l'inscription à un autre diplôme, national ou universitaire, délivré par l'UPEC)
 - > il est nécessaire de renouveler l'inscription auprès de l'UPEC si le programme est suivi en régime long

Renseignements et gestion des dossiers de candidature

[mailto: du.cia-droit@u-pec.fr](mailto:du.cia-droit@u-pec.fr)

Tél. : 01 56 72 60 07 — Fax : 01 56 72 60 53

Adresse :

Bât. A, Service Scolarité Masters
83-85, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil
M° Créteil-L'Echat (Ligne 8 : Balard-Créteil)

Adresse postale :

61, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

— Inscription dans le cadre de la formation continue

Le **D.U.** Contentieux international des affaires et le **LL.M.** Contentieux international des affaires approfondi correspondent au niveau Master 2 et, d'après les classifications de la formation continue, au Niveau I.

Pré-requis

Etre magistrat, avocat, directeur juridique, juriste d'entreprise ou consultant dans le domaine juridique.

Les personnes non titulaires des qualifications requises sont soumises à la procédure de validation des acquis (VAP). Pour cette procédure, les candidats sont invités à prendre contact avec les Conseillères Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de l'UPEC (tél. 01 45 17 12 28 ou 01 45 17 12 33 ; fc-vae@u-pec.fr).

Sélection des candidats

Tout candidat doit présenter un dossier de candidature, en postulant sur le site <https://candidatures.u-pec.fr>, en consultant l'offre de formation, sub-division « UFR de droit », rubrique *Diplômes d'université*.

Attention :

- Les dossiers du D.U. CIA et du LL.M. CIA2 sont distincts.
- Il est possible de postuler aux 2 diplômes.
- Pour tout renseignement, écrire à du.cia-droit@u-pec.fr ou à llm.cia2-droit@u-pec.fr.

Instruction du dossier de candidature

Aucun dossier ne sera instruit sans les documents requis dans le dossier de candidature.

Dès réception, le dossier de candidature complet est examiné par le Directeur du diplôme demandé, assisté d'un autre enseignant.

La décision, qui autorise ou refuse l'inscription, est notifiée aux candidats. Le cas échéant, les candidats peuvent être avertis qu'ils figurent sur une liste d'attente.

Coût d'inscription au D.U. et au LL.M.

Au **taux plein**¹, les tarifs sont les suivants :

- > Si le **D.U.** est suivi sur une année universitaire
 - > **4250 €** pour 2019-2020 (y compris les droits d'inscription à l'UPEC)
- > Si le **D.U.** est suivi sur plus d'une année universitaire :
 - > **850 €** par module
 - > ajouter chaque année les droits d'inscription à l'UPEC, soit environ **250 €**
- > Si le **LL.M.** est suivi sur une année universitaire
 - > **6800 €** pour 2019-2020 (y compris les droits d'inscription à l'UPEC)
- > Si le **LL.M.** est suivi sur plus d'une année universitaire :
 - > **850 €** par module
 - > ajouter chaque année les droits d'inscription à l'UPEC, soit environ **250 €**

Renseignements et gestion des dossiers de candidature

Tél. : 01 56 72 60 07 — Fax : 01 56 72 60 53
<mailto:llm.cia2-droit@u-pec.fr>

Adresse :

Bât. A, Service Scolarité Masters
83-85, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil
M° Créteil-L'Echat (Ligne 8 : Balard-Créteil)

Adresse postale :

61, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

Renseignements sur la formation continue

Mme Nacera Bildstein
Tél. : 01 56 72 60 63 — Fax : 01 56 72 60 53
<mailto:nacera.bildstein@u-pec.fr>

¹ Des tarifs moins élevés sont pratiqués lorsque le financement est assuré par le participant à titre personnel ou lorsque le participant est en reprise d'emploi. L'inscription des magistrats est prise en charge par l'ENM à un tarif spécifique.

<http://www.contentieux-international.net>

